

ARRÊTONS

LES VIOLENCES 3919

Des actions concrètes pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles

L'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes a été déclarée Grande cause du quinquennat. Elle passe par une mobilisation de tous.

▶ **5,06 millions d'€** pour les associations luttant contre les violences sexistes et sexuelles en 2018 (+ 21,3% par rapport à 2017)
Dont + 120 000 € pour le numéro d'écoute national **3919**

▶ **2 100 tchats** traités sur le portail de signalement en ligne

▶ **73 psychologues** recrutés pour les commissariats

▶ **713 amendes** pour outrage sexiste depuis août 2018



Loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes qui prévoit notamment :

Un délai de prescription à 30 ans pour les crimes sexuels commis sur mineurs

La création d'une infraction pour verbaliser le harcèlement de rue

La lutte contre les nouvelles formes d'agressions : "raids numériques", upskirting*, etc

*Filmer ou prendre des photos sous les jupes

service-public.fr/cmi



Lancement de la plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles

Disponible 24h/24 et 7j/7

Gratuite et anonyme

Signature d'une convention, pour renforcer le travail partenarial avec les associations, avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes et la Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

3
sept 2019

Un Grenelle des violences conjugales pour lutter contre les féminicides, avec la participation des ministres, des acteurs de terrains, des associations et des familles de victimes

Ouverture, à Tours, d'un centre innovant d'accueil et de prise en charge des femmes victimes de violences



Un compte Twitter **@arretonsles** dédié à la sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles



Toutes les infos sur ArretonsLesViolences.gouv.fr